

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES DU LOUP ET DES YAMACHICHE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des résolutions 2020 - 2021

Suivi Date réalisation

		Suivi	Date réalisation
CA-2021-01-28-01	D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 22 octobre 2020.	Réalisé	28-janv-21
CA-2021-01-28-02	D'entériner toutes les actions de la permanence contenues dans les journaux des activités de la permanence pour les mois d'octobre à décembre 2020, incluant les signatures des contrats et d'ententes qui sont indiquées dans les journaux des activités et respectant les politiques internes.	Réalisé	28-janv-21
CA-2021-01-28-03	D'entériner les chèques 2 850 à 2 855, les retraits directs, transferts, paiements de factures et remises gouvernementales entre le 1er octobre 2020 et le 31 décembre 2020.	Réalisé	28-janv-21
CA-2021-01-28-04	D'effectuer un audit des états financiers de l'Organisme pour l'exercice 2020-2021.	Réalisé	20-mai-21
CA-2021-01-28-05	D'autoriser Francis Clément à signer un bail de location avec la Municipalité de Saint-Barnabé pour la voûte dans l'immeuble situé au 780 rue St-Joseph à Saint-Barnabé. Les frais de notaire devront être à la charge de la Municipalité et le bail devra minimalement comprendre les clauses suivantes : - Durée de 5 ans avec option de renouvellement - 2 500 \$ / année - Deux personnes de la Municipalité en tout temps lors de l'accès à la voûte - Possibilité de résilier en tout temps (préavis de 6 mois) si location de l'autre partie du bâtiment incompatible avec la location de la voûte - Préférence d'achat de la bâtisse par la Municipalité en cas de vente - Tous les frais pour le réaménagement intérieur de la voûte et le changement des codes aux frais de la Municipalité	Non réalisé	À venir suite à la réunion du 20 mai 2021
CA-2021-01-28-06	D'accepter la soumission B070121 d'Alarme Diamond Protection (4 716.99 \$) suite à la signature du bail	Réalisé	23-mars-21
CA-2021-01-28-07	D'autoriser l'achat d'un véhicule corporatif répondant au besoin de l'organisme (récent, tout terrain, support canot) pour un coût maximum de 22 000 \$ (avant taxes), conditionnel à la signature d'une nouvelle convention d'aide financière avec le MELCC	Réalisé	13-avr-21
CA-2021-01-28-08	D'adopter la Politique de télétravail de l'Organisme	Réalisé	28-janv-21
CA-2021-01-28-09	De mandater le comité de gouvernance afin de recommander au conseil d'administration une orientation quant à la structure de la table de concertation de l'Organisme lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.	Non réalisé	Première rencontre à venir
CA-2021-01-28-10	Confier la refonte du site Web de l'Organisme à l'externe pour un montant maximal de 10 000 \$ (taxes incluses) et autoriser M. Francis Clément à accorder le mandat à l'entreprise de communication de son choix conditionnel à la signature d'une nouvelle convention d'aide financière avec le MELCC.	Réalisé	27-avr-21

CA-2021-03-25-01	D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 28 janvier 2021.	Réalisé	25-mars-21
CA-2021-03-25-02	D'entériner toutes les actions de la permanence contenues dans les journaux des activités de la permanence pour les mois de janvier et février 2021, incluant les signatures des contrats et d'ententes qui sont indiquées dans les journaux des activités et respectant les politiques internes.	Réalisé	25-mars-21
CA-2021-03-25-03	D'adopter la proposition d'état de la mise en œuvre du plan d'action 2014 du PDE incluant l'abandon des actions nos 28, 36, 45, 46, 47, 49 et 54.	Réalisé	25-mars-21
CA-2021-03-25-04	D'entériner les retraits directs, transferts, paiements de factures et remises gouvernementales entre le 1er janvier et le 28 février 2021.	Réalisé	25-mars-21
CA-2021-03-25-05	De reporter les excédents des projets 202020210-01 (GIEBV) et 202020210-17 (Plans directeurs de lacs) à l'exercice financier 2021-2022.	Réalisé	25-mars-21
CA-2021-03-25-06	D'adopter le budget 2021-2022 de l'Organisme tel que présenté.	Réalisé	25-mars-21
CA-2021-03-25-07	D'adopter le plan d'action 2021-2022 de l'Organisme tel que présenté.	Réalisé	25-mars-21
CA-2021-03-25-08	D'autoriser une dérogation à la Politique de gestion des ressources humaines de l'Organisme afin de permettre à Geneviève Richard un horaire de 28 heures par semaine pour l'exercice 2021-2022.	Réalisé	30-mars-21
CA-2021-03-25-09	D'exprimer à Mme Laurence Requilé toute la gratitude de l'OBVRLY pour son dévouement à l'Organisme et pour sa contribution aux travaux de l'organisation de 2017 à 2021 et de lui souhaiter la meilleure des chances pour la suite.	Réalisé	12-avr-21